L3 droit après DCG avis

Par **Sarah95390**, le **16/02/2021** à **20:30**

Bonjour
Je me présente je suis en 2e année de DCG (license comptabilité et gestion) en région parisienne et j'aimerais faire un master droit fiscal, le hic c que je dois passer par la license droit avant.
J'ai vu des gens qui ont pu passer en L3 directement après le DCG (je crois hors Paris) mais je connais une fille qui n'a pu être acceptée que en L2 en région parisienne...
Alors j'aimerais savoir si quelqu'un connaît une personne qui est passée en L3 après le DCG?? Quelles ont été les difficultés ? Ont-ils réussi leur année ?
Ça ne me gêne pas du tout de partir de Paris pour aller en L3 droit.
Je précise le DCG est très chargé, bcp en droit et en 2e année nous voyons le droit fiscal ce qui m'a intéressé.

Par **LouisDD**, le **17/02/2021** à **11:54**

Bonjour

Vous ferez face à deux difficultés majeures : la première d'ordre méthodologique, la seconde en termes de connaissances. La première est la plus contrariante, pour la seconde le risque est plutôt de louper la cours de droit des contrats, ce qui est gênant surtout pour un cursus de droit des affaires.

Je connais deux personnes qui sont elles passées de 3e année de DCG à un M1 Droit des affaires, et les difficultés étaient essentiellement méthodologiques (sachant que comme vous le dites, le droit occupe une certaine place dans le DCG). Pour le reste tout est question de travail et d'approfondissement.

Bon courage.

Par **Sarah95390**, le **17/02/2021** à **12:49**

Bonjour et merci beaucoup pour cette réponse rapide.
J’aimerais savoir quand vous parlez des difficultés c’est lorsqu’on passe de DCG à M1 ou de DCG à L3 ?
Avez-vous les coordonnées de ces personnes ? Ça m’aiderait vraiment beaucoup je n’arrête pas de chercher des personnes qui étaient dans une situation similaire je ne trouve pas

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/02/2021** à **09:41**

Bonjour

Je suis ATER dans une fac de droit. J' avais cette année en droit des sociétés une étudiante qui venait d'un DCG.
Elle venu me voir au début pour que je lui donne une méthodologie et que je ramasse ses premières séances pour lui donner des conseils sur les choses à améliorer.

Au final, c'est cette étudiante que a eu la meilleure moyenne de la promo dans cette matière.

On en revient donc à ce que disait Louis au sujet de la méthodologie. C'est la principal difficulté à surmonter. La seule solution est de s’exercer en faisant toujours ses TD en entier.

Par **Sarah95390**, le **18/02/2021** à **18:46**

Merci beaucoup pour votre réponse.
Cette élève avait débarqué directement en L3 ou L2 droit ?

Par **LouisDD**, le **18/02/2021** à **18:53**

Bonsoir

Pour ma part c’était entre la L3 et le M1.

Mais comme le dit Isidore que je rejoins, tout est question de volonté et de pratique.
Il faut prendre le pli et se donner les moyens de réussir cette transition. Si c’est fait, tout roule

Par **Sarah95390**, le **18/02/2021** à **19:08**

Merci, car en fait un de mes professeurs m’a dit peut-être que c’est mieux d’aller en L2 après le DCG si à Paris ils ne prennent pas forcément en L3... (je perdrais 2 ans)

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Mais j’ai demandé à des universités hors paris elles peuvent prendre en L3
Alors je me dis si des fac en province acceptent en L3 c’est qu’ils estiment qu’on a les capacités de la réussir sans passer par la L2?
C’est la mon dilemme.

Par **LouisDD**, le **18/02/2021** à **20:08**

Salut

Si on l’autorise c’est qu’on juge que c’est possible. Néanmoins ce sera bien à vous et vous seul de faire pour que ça marche : demander les corrections de vos préparations en TD, méthodo...

Par **Sarah95390**, le **18/02/2021** à **20:56**

Merci vous m’avez été d’une grande aide.

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/02/2021** à **07:37**

Bonjour

Il me semble qu'elle avait débarqué directement en L3. Mais cela reste extrêmement rare ! Elle faisait partie des meilleurs étudiants de sa promo.

Par **Sarah95390**, le **19/02/2021** à **10:32**

Auriez-vous ses coordonnées en MP ? C’était à quelle fac ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/02/2021** à **11:44**

Heu ... ... je n'ai pas le droit de communiqué les données personnelles d'une de mes étudiantes.

C'était juste pour vous démontrer que c'était possible de réussir en droit même si l'on vient d'une autre filière.

Par **Sarah95390**, le **19/02/2021** à **12:39**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

D’accord merci beaucoup alors de toutes ces réponses :)

Par **joaquin**, le **20/02/2021** à **10:46**

Bonjour,

Je peux vous donner mon expérience personnelle même si elle est un peu ancienne. J'ai été directement admis en L3 à la fac de grenoble avec un diplôme d'expertise comptable (j'avais fait beaucoup de droit des affaires avec ce qu'on appelait à l'époque le certificat supérieur juridique et fiscal). J'avoue que j'ai eu beaucoup de mal avec certaines matières (droit civil, droit administratif...) et que j'ai obtenu ma licence de justesse. Après, j'ai passé ce qu'on appelait à l'époque une maitrise (Master 1) en droit des affaires et là je l'ai obtenu sans problème, car il y avait au programme beaucoup de matières que j'avais déjà beaucoup étudiées en diplôme d'expertise comptable (droit des sociétés, droit fiscal...).

Mais je regrette tout de même un peu de ne pas être passé au moins en L2, car même après mes études de droit, j'avais encore quelques lacunes dans certaines matières qu'il a fallu que je potasse par moi même (droit des obligations, droit pénal...).

Voilà (c'est un peu ancien mais je pense toujours d'actualité.

Joaquin

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés